

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



"Pie IX a envoyé de très-beaux présents au Sultan. Ils se composent d'une table en mosaïque, d'une colonne Turque en or moulu, de 3 pieds de hauteur; de 21 médailles en or et en argent; d'une collection de gravures tirées des sujets de peinture les plus renommés de l'école italienne. Ces présents ont été remis, samedi dernier au secrétaire de S. M., Chekibey, par M. le comte Marchetti, attaché à la légation du pape. Le même jour, l'ambas-a leur a remis au grand-visir le portrait du Saint-Père, entouré de pierres précieuses, et au ministre des affaires étrangères une tabatière enrichie de brillants."

—De nouvelles arrestations viennent d'être opérées à Milan. MM. Rossana et Prietti ont été conduits à Lintz, et M. Camperio a été enfermé dans les prisons de Milan. M. Simonetta a pu se sauver en Suisse.

La Réforme de Lucques affirme qu'incessamment les Autrichiens iront occuper Massa et Carrara en force, qu'on a déjà préparé deux mille lits à Massa, et mille à Carrara, et qu'on a pris toutes les mesures nécessaires pour les fournitures.

—Le pape vient de décorer de ses ordres le docteur Clot-Bey, président du conseil sanitaire d'Égypte.

Des troubles ont eu lieu à Gènes le 12 février. De nombreuses arrestations ont eu lieu. Le gouverneur de cette ville a publié à cette occasion une proclamation, et des patrouilles ont circulé pour dissiper les rassemblements. On ne connaît pas encore la cause de ces troubles.

On apprend de Milan le 15 février, que le directeur de la police de cette ville vient de défendre, sous peine d'arrestation immédiate, de porter des chapeaux dits à la Calabraise, à la Puritaine, l'Erani, qui ont été adoptés comme signe de ralliement. Un individu, prévenu d'avoir tiré un coup de pistolet sur des officiers qui passaient à quelque distance de lui, a été arrêté.

Prusse.—La Gazette de Cologne du 19 publie la note suivante, sous la rubrique de Berlin, 16 février:

"Une terreur panique s'est répandue aujourd'hui à la bourse. On a reçu des lettres de Vienne qui annoncent que le gouvernement a été forcé de demander à la banque une avance de 95 millions de florins pour faire face aux dépenses énormes que lui ont occasionnées les événements de l'Italie. On ajoute que l'emprunt qui doit être négocié en Russie a pour but de rétablir les ressources de la banque, qui sont presque épuisées. Enfin, on dit que l'emprunt lui-même traîne en longueur, à cause de certaines formalités à remplir. On craint qu'il n'en résulte une perturbation financière à Vienne et que notre bourse n'en éprouve le contre-coup."

(Emprunt à la Minerie.)

PARLEMENT PROVINCIAL.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

DÉBATS SUR LES SUBSIDES.

(Suite et fin.)

M. Holmes regrette que les circonstances où se trouve placé le pays soient telles qu'elles obligent le gouvernement à différer, plusieurs mesures importantes jusqu'à une autre session; mais il pense que le pays en comprendra les raisons. Durant les dernières élections, il y a eu beaucoup d'agitation, et le peuple était impatient de recueillir les bienfaits qu'il attendait d'un ministre réformiste. Il y a plusieurs mesures qu'il aurait désiré voir introduire pendant cette session, — il y a la question d'un accroissement de représentation, qui est une mesure grande et importante et qu'il avait pensé devoir être la grande mesure de la session présente; et il regrette beaucoup que le ministère ait été obligé de la différer. Au moins dans cette session on a gagné le gouvernement responsable qui a été appliqué pleinement et franchement pour la première fois. Depuis nombre d'années on n'avait le gouvernement responsable de nom, mais dans quelles mains avait-il été placé? dans les mains de ceux qui avaient toujours été opposés à sa mise en opération. En même temps, les libertés ne seront pas assurées tant que les ministres ne seront pas hors de pouvoir de corrompre cette chambre. — S'il y avait 160 membres dans la chambre, le pays serait mieux représenté et il serait impossible au ministère d'acheter la majorité. Il y a plusieurs autres mesures importantes qu'il est fâché de voir différées telles que les lois de navigation, et le pays regrettera profondément que ces mesures n'aient pas été agitées pendant cette session; et il y a aussi à prendre en considération l'amélioration de la communication intérieure, par canaux et railroads; et il y a surtout un sujet qui a été considérablement agité dans Montréal, il veut parler du canal projeté par lequel les eaux du St. Laurent seront unies à celles du lac Champlain, ce qui accroîtrait le commerce au delà de tout calcul, et mettrait le pays dans la possibilité de recouvrer cette portion du commerce qui a déjà en grande partie été détournée du St. Laurent. Il fournirait aussi, il est à espérer, une grande abondance de fret du Haut-Canada, ce qui serait un des plus grands avantages qu'on puisse faire au pays, vu que nous pourrions baisser les prix des frets à un taux moins élevé que les américains pour faire descendre les produits. Le peuple demanderait pourquoi cette mesure n'a pas été prise, et blâmerait le ministère tout naturellement de l'avoir différée. Quelle a donc été la raison qui les a fait différer? C'est que les finances de la province se trouvent dans un état si déplorable, par la négligence et la mauvaise direction de la dernière administration, qu'il est devenu nécessaire de différer la considération de cette matière, — c'est donc l'impossibilité absolue, causée par le mauvais état des finances, de faire ces grandes améliorations, qui engage les ministres à proroger le parlement.

M. Richards est d'avis qu'on doit donner au ministère toute la confiance nécessaire et le rendre capable de faire fonctionner le gouvernement. Il est parfaitement disposé à lui donner sa confiance, parce que tous ceux qui le composent sont mus par des motifs patriotiques et ne cherchent que le bien du pays. Ils ont à prouver la responsabilité de protéger le parlement, et quand ils seront revenus à la prochaine session, et auront exposé leurs intentions, alors il sera temps de leur faire des questions; et s'il est démontré qu'ils ont perdu leur temps, lui, pour un, votera contre eux, mais en attendant qu'ils aient trahi leur confiance il est prêt à les supporter. Il peut se trouver des hon. membres qui trouvent très-extraordinaire de la part du ministère de venir demander dans la présente occasion une somme aussi considérable; mais en réfléchissant ils verront que toute cette somme sera nécessaire pour payer les dettes dont la province est couverte. Les ministres qui viennent d'être placés à la tête des départements publics, demandent un temps qui doit leur être accordé pour se familiariser avec l'état des départements et leur permettre de considérer et d'apporter devant cette chambre, des mesures qu'on ne sera pas obligé d'attendre d'année en année. Le Canada n'a besoin d'une législation parfaite. Quelques hon. membres ont fait des remarques sur le grand nombre de personnes qui composent le conseil exécutif. Lord Grey dans une dépêche au gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, déclara qu'il pensait que quatre ou cinq étaient assez pour former le conseil exécutif pour le gouvernement de cette province; mais le gouverneur a jugé convenable qu'il y en eût neuf; et si la Nouvelle-Ecosse en a besoin de neuf, assurément douze et même treize ne sont pas trop pour le Canada. Si ces messieurs pensent que les ministres ont mal fait, qu'ils laissent proroger la chambre, et quand ils reviendront à la prochaine session, alors ils les attaqueront vu qu'ils seront en demeure de répondre pour eux-mêmes. Il ne peut pas concilier la conduite des membres qui parlent contre le ministère et votent avec lui. Il est un des plus jeunes membres de la chambre et c'est peut-être pour cela qu'il repose sa confiance dans le ministère. Il ne demande aux hon. membres de mettre leur espoir en eux qu'après longtemps qu'ils auront confiance en eux; et quand ils prendront confiance en eux, alors qu'ils le reposent.

M. Sherwood dit qu'il n'était pas à sa place quand l'hon. membre pour Glasgow l'a accusé d'avoir attaqué un membre absent, M. M. Cameron. Il ne l'avait fait, il ne veut jamais attaquer personne absent, n'a fait aucune allusion au caractère privé de M. Cameron; tout ce qu'il a dit c'est qu'il considère l'appointement d'une personne tenant l'emploi d'assistant-commissaire des travaux publics, comme membre du conseil exécutif, comme portant atteinte à la dignité du conseil. Il a toujours été opposé à ce que les solliciteurs-général fussent membres de l'exécutif, et quand il a accepté cette place en 1843, c'était une des conditions d'après lesquelles il l'a acceptée, c'est-à-dire qu'il ne serait pas membre du conseil. Quand plus tard il fut adjoint au ministre comme procureur-général, il trouva son hon. ami pour Cornwall appartenant à ce ministère, et comme l'hon. membre était de l'exécutif avant qu'il en fit partie, il n'est pas en son pouvoir de l'empêcher de continuer, et il n'avait aucun droit de demander qu'il fût dépourvu de cet emploi, — par conséquent il peut affirmer qu'il a été constant; ses opinions ont toujours été les mêmes.

M. Badgley. On a beaucoup dit pour et contre la prorogation du parlement, mais il n'est venu dans l'esprit de personne de faire une motion qui pourrait conduire à une détermination sur ce sujet par le vote de chacun des membres pour ou contre. L'hon. membre pour Gaspé a retiré sa motion et la seule question maintenant devant la chambre est celle de savoir si des subsides seront accordés oui ou non. — La question des subsides présente une grande sphère et plusieurs en ont use grandement, il n'est que juste que les hon. membres, les seuls qui puissent aviser Son Excellence quant à la marche à suivre, soient dans le parlement pour exprimer leur opinion sur les mesures, et si le ministère doit être composé de huit, neuf ou dix membres; il pense que, comme ses amis l'ont dit, cela appartient entièrement à la prerogative. En Angleterre le gouvernement n'est pas composé seulement des chefs de départements, mais aussi des assistants et sous-secrétaires, — ce sont là les hommes qui s'occupent des détails, et si le ministère le juge nécessaire, pour le bon gouvernement de l'une et l'autre section de la Province que le nombre soit augmenté, c'est purement, pense-t-il, une matière de prerogative.

M. CATHON.—M. l'Orateur, à cette heure avancée de la nuit je ne me serais pas levé si je ne sentais que j'ai un devoir à remplir. Je ne parlerai pas longtemps. Quelqu'un a dit qu'il prétendait conserver dans cette chambre son libre arbitre et l'indépendance de ses opinions, moi aussi je veux être indépendant et je dirai des vérités que je crois utiles. On a dit d'abord qu'il n'y avait pas d'exemple en Angleterre qu'on ait demandé des subsides lorsque l'exécutif n'était pas dans la chambre pour répondre et pour porter la responsabilité d'un pareil vote. Je demanderai à ceux qui ont de pareilles prétentions si l'histoire d'Angleterre de puis la révolution de 1688 fournit un seul fait comparable à notre situation, et si jamais un ministère a été directement défait à la suite d'un appel au peuple et si un vote de la chambre y a constitué un ministère nouveau spontanément et au commencement d'une session. Mais il y a quelque chose de plus pour nous que les précédents du parlement impérial, il y a nos propres précédents il y a notre histoire parlementaire. En 1843, après la résignation du ministère LaFontaine-Baldwin, il n'y avait plus qu'un seul ministre dans la chambre, M. Daly, et M.

Daly était malade, de sorte que ce fut M. John Nelson, qui maintenant n'est plus, qui proposa le vote des subsides. Personne alors de ceux qui siègent à gauche n'osa affirmer qu'il était inconstitutionnel de voter des subsides étant il n'y avait pas de ministres dans la chambre. D'ailleurs est-ce que la responsabilité n'est pas la même, est-ce qu'à une prochaine session nous n'aurons pas moyen d'atteindre ceux que nous venons de placer dans les conseils du Souverain?

Maintenant je dois dire sans hésitation ce que je pense de la conduite de l'honorable membre pour le comté de Saint-Maurice. Je dis que son opposition systématique au ministère qu'il nous a aidé à créer, lorsqu'il affirme qu'il a confiance dans les hommes qui le composent, et qu'il est disposé à laisser essayer le système actuel sous de pareilles conditions, qu'une pareille opposition, que de pareilles exigences, ne sont ni loyales ni généreuses surtout lorsque les bouches éloquentes qui pourraient lui répondre ne peuvent pas se faire entendre dans cette enceinte. J'ai beaucoup admiré ses brillantes harangues mais je ne les admire plus parcequ'elles ne conduisent à rien. Je ne puis flétrir la politique du passé, parce que les hommes qui l'ont faite étaient consciencieux, j'ai droit de la considérer comme une leçon d'expérience et de la condamner parce qu'elle s'est suicidée pour avoir été trop excessive. A quoi nous ont servi les 50 années de lutttes de l'ancien régime, si ce n'est à produire l'état de choses actuel et les iniquités de l'union. Il y a des hommes puissants à détruire, mais qui n'ont jamais rien élevé sur les ruines qu'ils ont faites. Avant que de consentir à détruire, je veux savoir ce qui doit remplacer nos éléments actuels de société politique. Voilà pas moins de cinq longs discours pour dire qu'il faut un élargissement de la représentation, une réforme électorale, le libre échange et la liberté de la navigation, et mille autres réformes également importantes; qu'est-il donc besoin de remonter à la création et au déluge, et d'exhumer toutes les iniquités du genre humain, pour en venir à voter les subsides dont le pays a besoin et que vous demandez sur sa responsabilité un ministère dans lequel vous venez de placer si largement votre confiance. Je vois que ceux qui, dans tous les temps ont crié aux abus et à l'injustice, ont été populaires momentanément du moins. Mais il y a quelque chose de plus pour le législateur que de crier aux injustices du passé, il y a les besoins de l'avenir, la surveillance et la sauvegarde des destinées sociales et politiques qui nous sont confiées. Nous avons quelque chose de plus à faire que de parler pour les galeries; je maintiens moi qu'au lieu de crier contre ce qui n'est plus, nous devons nous efforcer de sauver l'avenir contre son gré même s'il est nécessaire. Que veut l'hon. membre pour le comté de St. Maurice, que veut-il des hommes qu'il vient de placer au pouvoir? Il veut de suite des réformes qui demandent le travail de plusieurs hommes et de plusieurs années. Je le lui demande à lui-même, que ferait-il à l'égard de toutes ces réformes s'il se trouvait tout à coup à la place du ministère actuel. Serait-il prêt de suite avec autant de mesures d'une pareille portée? Je dis à l'honorable membre pour le comté de St. Maurice, que nous hommes du Bas-Canada, ne pouvons consentir à nous diviser pour aucune considération au monde, la division pour nous est un suicide, et une funeste et récente expérience devait lui faire comprendre que ses exigences injustes et ses oraisons n'auront pas d'écho dans la population qui a le sentiment, l'instinct de sa conservation propre. D'ailleurs il n'a pas l'initiative de toutes les réformes qu'il suggère. La chambre a exprimé l'année dernière par sa résolution unanime son désir d'obtenir la liberté du commerce comme beaucoup d'autres réformes.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 24 MARS 1848.

LA SITUATION DU PAYS. — LES DERNIÈRES DISCUSSIONS PARLEMENTAIRES. L'HON. L. J. PAPINEAU.

Le Parlement Provincial a été prorogé jeudi dernier, après une courte session d'un mois, qui si elle n'a pas été fructueuse par ses travaux législatifs pour des raisons que tout le monde connaît, a eu au point de vue politique des résultats importants. Le pays a vu avec satisfaction, par l'avènement au pouvoir d'une administration libérale, la confirmation solennellement répétée de l'octroi du gouvernement responsable aux colonies.

Cette heureuse conséquence de notre victoire aux dernières élections doit donner une nouvelle confiance au peuple canadien et lui faire espérer qu'avec le temps il pourra réparer les maux que lui ont fait tant d'années de mauvais gouvernement et marcher d'un pas ferme dans la voie de la réforme et du progrès.

Mais pour profiter pleinement des avantages de notre position actuelle, pour en tirer tout le parti possible, tous les hommes bien pensants conviendront qu'il faut plus que jamais que ceux qui sont au timon des affaires, qui président aujourd'hui à nos destinées, soient modérés, prudents et circonspects. Quoiqu'on puisse beaucoup espérer d'une administration aussi forte que le ministère actuel, il ne faut oublier cependant les éléments hétérogènes,

les intérêts divers qui se partagent le pays, les besoins nombreux à satisfaire, les difficultés, les embarras de notre politique. Il faut attendre patiemment la réalisation des réformes importantes dont le pays a besoin. L'histoire moderne nous apprend la marche lente et difficile des peuples pour arriver à des institutions politiques perfectionnées et libérales. Combien de lutttes et de tempêtes l'Angleterre n'a-t-elle pas traversé avant d'obtenir les chartes de ses libertés et ses lois de réforme? Et la France l'imitatrice des peuples européens en fait de liberté et de progrès, comme l'appelle M. Papineau, n'en est-elle pas encore à faire des révolutions, pour assurer ses libertés et obtenir un bon gouvernement? Avec de pareils exemples, de tels enseignements devant les yeux, gardons-nous donc d'être trop impatients de réforme et de progrès.

Ces réflexions nous sont venues naturellement durant les dernières discussions parlementaires et surtout en entendant les discours de l'honorable membre pour le comté de St. Maurice. Nos lecteurs en lisant les débats sur les subsides verront si elles sont justes et raisonnables. Il régnait dans les discours de M. Papineau un esprit inquiet, méfiant, impatient à l'excès. Ils vous reportent vers un temps qui n'est plus, temps de l'arbitraire et du despotisme, qui n'est plus possible en Canada. M. Papineau est libre de penser comme il veut sur les affaires publiques, personne ne le conteste. Mais il n'est pas libre de jeter le trouble et la division dans nos rangs, pour faire prévaloir ses idées et ses opinions individuelles. Alors pourquoi prendre une position isolée de la majorité de la chambre, et exprimer des vues différentes, et surtout pourquoi attaquer le ministère en chambre le lendemain qu'il est entré en office, en son absence et quand il est incapable de se défendre? Il nous semble que M. Papineau voulait donner encore une épreuve, un fair trial au gouvernement responsable, avant de le condamner sans retour et d'adopter une autre politique; et à l'exprimé sa confiance dans les hommes qui composent le cabinet actuel, il avait même promis de les soutenir et il est le premier à les blâmer! Vraiment nous ne pouvons nous expliquer une pareille conduite de sa part. L'administration nouvelle a besoin de l'appui cordial et sincère de tous ses amis, elle a besoin de la confiance publique pour son œuvre de régénération politique et vous cherchez dès les premiers jours à la dépopulariser!

M. Papineau nous a parlé dans plusieurs occasions des réformes nécessaires au pays. Mais ces réformes tout le monde les désire autant que lui. L'opposition dans le dernier Parlement a signalé comme lui, si elle n'a pas insisté pour les obtenir, c'est parce qu'elle savait que ce serait inutile, qu'il valait mieux attendre. Les événements ont prouvé qu'elle avait raison. Quant à la conduite de nos chefs politiques depuis l'union, M. Papineau a mauvaise grâce de la condamner; est-ce qu'il ne connaît pas les circonstances qui ont influé sur cette conduite? Le peuple ici était fatigué des dernières lutttes. Il ne voulait prendre part à aucun mouvement politique et quand on voulait faire des assemblées à Montréal pour protester contre l'union il n'y eut qu'un trop petit nombre de personnes qui voulurent y prendre part, pour pouvoir le faire avec honneur et avantage au pays. L'appel qu'on aurait fait alors aux populations pour agiter le rappel de l'union ou faire des protestations énergiques serait pour bien des raisons demeuré sans écho. Sous ces circonstances ne valait-il pas mieux chercher à tirer parti des institutions politiques qu'on nous octroyait contre notre volonté? Les événements n'ont-ils pas donné raison aux hommes d'état habiles qui ont conduit nos affaires depuis lors? Pourquoi on jamais espérer sous quelque ordre de choses que ce fut, une position meilleure que celle que nous avons maintenant?

Nous nous bornons à ces quelques remarques pour aujourd'hui. Nos lecteurs trouveront dans les discours de MM. Chauveau, Dr. Nelson, Holmes, Richards et Cathon assez d'arguments contre la position de M. Papineau.

LES PATRIOTES CANADIENS.

Sous ce titre, nous traduisons du journal la Nation, publié à Dublin, feuille du 26 février: "Nous étions d'abord surpris de ne pas trouver dans les programmes du nouveau ministère Canadien, le nom de M. L. J. Papineau. Depuis nous avons reçu son adresse aux électeurs de St. Maurice qui explique amplement sa position par rapport à la politique suivie actuellement dans ce pays.

"Il émet trois propositions dans ce document remarquable. "Premièrement, que le mauvais gouvernement du Canada n'est pas à mon avis celui de Murray, Haldimand, Craig, Dalhousie, Colborne, Thompson et autres, sous lesquels nous pères et nous avons successivement souffert; c'est celui de l'Angleterre qui a choisi, approuvé, récompensé ces hommes à la suite des actes d'arbitraire et de violence qu'ils ont exercés contre la colonie, d'où il est naturel de conclure qu'ils ont été dociles à se conformer à leurs instructions; c'est celui de l'Angleterre qui censura les Prévost, Sherbrooke, Kemp et Bagot, qui crurent pouvoir faire un peu fléchir la rigueur de leurs instructions au désir d'être modérément justes pour nous."

"Deuxièmement, que le rappel de l'Union doit être demandé, parce que c'est le vœu du peuple formulé dans ses requêtes de 1822 et 1836; parce qu'à part l'injustice de ses dispositions, le principe en est stupidement vicieux, en plaçant sous une seule législation un si vaste territoire qu'il ne peut être assez bien connu pour que les représentants décident en connaissance de cause de l'importance relative des améliorations locales demandées de toutes parts, des allégués contra-

dictaires des populations sur une grande et rité de mesures." "Troisièmement, que le choix des gouverneurs doit se faire par élection dans les deux provinces, et non par la couronne. "Pour faire cette demande nous avions l'exemple de quel-ques-unes des anciennes colonies, dont les heureux et libres citoyens ne regardent jamais un gouverneur d'Angleterre, mais les élus; tous ainsi que les membres des deux chambres, les schérifs, et les magistrats de tout grade."

Attaché à ces trois points qu'il considère comme bases fondamentales, M. Papineau refuse sous la présente constitution de faire partie d'aucune administration du Canada. Cette détermination, à notre avis, n'est pas la plus sage, ou bien l'esprit de son adresse va bien au delà de ce que la lettre indique. S'il n'y a pas au Républicanisme — ce qui n'est pas avoué dans son manifeste, — il doit vouloir la réforme. Or, pour obtenir la réforme, il faut se tenir dans les limites des institutions que l'on veut ainsi perfectionner, afin d'y exercer les pouvoirs qui sont toujours plus considérables que les privilèges dans l'œuvre d'extension et de réparation. Mais M. Papineau n'approuve pas les bases, le plan, ou n'a pas foi dans les droits accordés par la présente constitution canadienne.

"Cependant," dit le Pilot de Montréal, "M. Papineau a exprimé franchement pourquoi il jugeait devoir ne prendre aucune part aux affaires publiques dans les circonstances présentes, et il est satisfait d'apprendre qu'il apprécie honorablement les honnêtes efforts de ceux qui plus que lui ont foi dans la sincérité du gouvernement impérial, aussi bien que dans la possibilité d'obtenir le redressement des griefs constitutionnels."

"M. Papineau dit lui-même dans une allusion au parti LaFontaine Baldwin;

"Avant la fin de la prochaine session parlementaire, le doute raisonnable qui peut exister aujourd'hui chez beaucoup d'amis sincères du pays, de savoir si la marche que je propose est la meilleure ou la moins bonne, sera-t-elle résolue définitivement. Les probabilités sont si grandes que nos amis politiques vont trouver plus forts dans le prochain parlement qu'il ne l'était numériquement dans le dernier, que je les vois au pouvoir et à l'œuvre. S'ils réussissent à faire le bien pour lequel vous, eux, et moi, soupirons, leur marche sera-t-elle la meilleure. S'ils n'y réussissent pas, alors ce sera tous ensemble, peuple et représentants, constituants et constitués, qu'il y aura plus à différer de délibérer sur les moyens d'organiser l'opposition la plus vigoureuse possible, restreinte dans les limites de la législation."

"M. Baldwin et M. Papineau sont unanimes à reconnaître la nécessité de pourvoir à l'instruction du peuple — à vouloir éteindre toute distinction de race ou d'origine — et à résister énergiquement aux empiétements dangereux du patronage gouvernemental. De tels principes sont applicables à l'Irlande comme au Canada.

"Notre position, sous beaucoup de rapports, a une grande analogie avec celle du Canada; mais ils possèdent le grand avantage d'une législature locale reconnue, qui donne un corps à l'opinion publique et qui reprend et dirige l'exécutif. S'il nous était encore donné de posséder notre parlement, nous mériterions à bon terme ici la troisième proposition de M. Papineau; mais comme il nous reste encore de quoi accomplir, nous posons l'exemple à la garde de mémoire. Néanmoins, si nous étions citoyen du Canada, nous serions lent à risquer des libertés existantes, garanties et protégées, pour courir après l'ombre d'un gouvernement complètement indépendant. Si le Canada veut conserver sa connexion avec la Grande-Bretagne, sans doute que la reine d'Angleterre est la seule autorité qui doit nommer un gouverneur, parfaitement d'accord avec les principes de la monarchie. A la représentation coloniale le soin de sa législation et de son cabinet, de régler le vote et l'application des impôts; de demander l'annovibilité du gouverneur par une certaine majorité des deux chambres; mais aussi si elle reconnaît la couronne, il faut qu'elle en admette le sceptre. Si c'est une république que l'on veut le cas est bien différent, et, sur ce terrain, tous nos avis tombent.

Nous, en Irlande, nous savons, par une triste expérience, la folie des essais prématurés de formes gouvernementales. Voilà cinquante ans, nous avons notre législature comme le Canada, semblable. Cette institution n'était en aucune manière parfaite; mais elle était loin certainement d'être cette ennemie détestable de 98% que nous peignaient les révolutionnaires de 98. Il ne suffisait pas pour eux que nous constituassions un royaume, il nous fallait la République! Et à quoi le tout a-t-il abouti? ... A l'union, à la banqueroute générale, à l'extinction nationale, et à une race entière de misérables factieux. Toutes les révolutions permanentes n'ont amené guère plus que le rétablissement de droits oubliés, ou le perfectionnement de libertés existantes. Si ceux de nos jours qui courent après les changements de gouvernement, ne profitent pas des annales du passé, les théories de gouvernement libre pour eux sont vaines et illusives. Le Canada plus particulièrement doit tout bien considérer et poursuivre sa carrière de préférence à toute autre." (Journal de Québec.)

—M. Newmann a, pour la première fois depuis son retour de Rome, prêché il y a quelques jours. C'est dans la cathédrale catholique de Birmingham que le célèbre écrivain a fait son premier sermon. Une affluence très-considérable se pressait autour de sa chaire.

Le bruit court en ville ce matin qu'un ouragan vient d'être découvert dans les régions voisines de ce District. Les prières et les gardes et laient dit-on assassiner le fils les précautions nécessaires en conséquence.

ELECTION DE MONTREAL.

Aujourd'hui à midi cette election a eu lieu. L'hon. L. H. LaFontaine a été réélu par acclamation.

Plusieurs messieurs ont adressé les électeurs en cette circonstance MM. John Young, C. S. Cherrier, L. T. Drummond ont successivement pris la parole et ont félicité les citoyens de Montréal et le pays sur les changements importants qui viennent d'avoir lieu.

M. LaFontaine a expliqué au long dans les deux langues les raisons qui ont fait décider la prorogation si prompte du Parlement. Il a assuré les électeurs qu'il n'en dépendrait pas de lui, si les réformes attendues de l'administration actuelle, n'étaient pas réalisées.

Nous voyons par une dépêche de Lord Grey que plusieurs bills, passés par notre législature en 1847 pour des chemins de fer n'ont pas encore été sanctionnés. Ces bills ne seront que lorsque Son Excellence et son Conseil auront reconnu que les intérêts permanents du public canadien l'exigent.

Le Courrier des Etats-Unis.—Ce journal a récemment été vendu par M. Gaillardet à M. Arpin de la Nouvelle Orléans moyennant un prix de \$10,000 en espèces et un prime de \$12,000 sur les annonces.

Portrait de Jacques Cartier.—Cet ouvrage annoncé depuis longtemps vient de paraître. Il est bien digne de la réputation de notre artiste canadien M. Hamel.

L'Album Littéraire pour le mois de mars est maintenant prêt à nos bureaux.

On nous apprend l'arrivée en cette ville du célèbre Chevalier-Biron Picard, le plus fameux escrimeur qu'il y ait en Amérique.

Un mariage dans le grand monde.—Un journal français nous annonce le prochain mariage de Mlle Col: Bruce la fille de Son Excellence lord Elgin, avec Mlle. Shaw Stewart, fille de Lady Shaw Stewart.

La navigation est ouverte entre Kingston et Toronto.

La température.—Depuis quelques jours tout nous annonce le retour du printemps. La température est douce. Il a plu abondamment dimanche et lundi. La neige et la glace disparaissent de nos rues.

Le Courrier de l'Europe Publié à Londres contient dans son numéro du 17 Février dernier le singulier paragraphe suivant:

CANADA.—Le parti radical a complètement triomphé dans les élections qui viennent d'avoir lieu. Il y a eu, à Montréal, une émeute formidable, à la suite de laquelle le peuple s'est emparé de la citadelle, qu'il a gardée deux jours.

L'oraison funèbre d'O'Connell a été prononcée le 11 février dans l'Eglise de Notre Dame de Paris par le R. P. Lacordaire. La basilique était assésée par la foule dès six heures du matin.

AVIS IMPORTANT

Le commencement d'une année étant une époque favorable pour prendre ou renouveler un abonnement à la Revue Canadienne et à l'Album Littéraire, avis est donné par les présentes que tous les abonnés, LES ANCIENS COMME LES NOUVEAUX, ont droit aux PRIMES D'ABONNEMENT que nous avons annoncées depuis quelques mois.

20 ALBUMS POUR RIEN

C'est plus que la valeur de l'argent. L'ANNEE 1847 EST COMPLETE, Hâtez-vous de vous abonner, car le nombre des places est limité. 8 Janvier.

EXTRA DE LA REVUE CANADIENNE.

MARDI, 28 MARS, 3 heures P. M.



NOUVELLES D'EUROPE. 15 JOURS PLUS TARD.

ARRIVEE DU CALEDONIA. NOUVEAUX DETAILS SUR LA REVOLUTION FRANCAISE

FUITE DE LA FAMILLE ROYALE.

Le Roi et la Reine échappent avec peine—Les princes de Joinville et d'Aumale partent paisiblement—Les Tuileries convertis en Hopital Revolution en Bavière, etc.

Le Caledonia est arrivé à Boston hier soir et ce matin le télégraphe nous a appris l'événement. Par cet arrivage nous avons des nouvelles de Liverpool de 14 jours plus tard.

L'esprit révolutionnaire a gagné les Départements et se répand par toute la France. La République est établie et a été reconnue par les représentants des Etats-Unis, de l'Angleterre, de la Belgique et de la Suisse.

La Chambre des Pairs est abolie, ainsi que tous les titres de noblesse. L'Assemblée nationale doit se réunir le 20 avril pour organiser un gouvernement provisoire.

Les affaires financières sont en très mauvais état. Les fonds sont tombés énormément.

Le gouvernement a prolongé le temps pour payer les billets.

Un steamer a été placé à la disposition du Prince de Joinville et du duc d'Aumale pour les conduire où ils voudront aller.

Dans la Bavière le peuple s'est soulevé, et a demandé une constitution au roi, à la pointe de la bayonnette.

Le prince de Metternich a résigné. La Prusse menace d'éclater en révolution.—Toute l'Allemagne se révolte.—En Espagne le parti d'Orléans a été renversé.

Il y a eu des émeutes à Londres, Glasgow, Edimbourg et Manchester.

Les marchés sont inactifs en Angleterre, excepté pour les matières alimentaires. La meilleure fleur de l'Ouest se vend 28s 6d Inférieure 24s à 25s. Le blé blanc mêlé par 70 lbs. 7s. 4d. à 8s. 7d., le rouge 6s. 4d. à 7s. 5d.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE

DE LA REVUE CANADIENNE

Impression de toutes espèces en français et anglais :

LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES, CARTES, CIRCULAIRES, CONNAISSEMENTS ET FACTUMS D'APPEL, BLANCS D'AVOCATS, DE NOTAIRES, ETC.

Tout exécuté avec goût et à des prix réduits.

TERRES A VENDRE.

UNE superbe TERRE située dans la paroisse de St. Constant, avec une maison, granges, etc.—Aussi une TERRE à BOIS située dans la paroisse de Beauharnais. S'adresser à St. Constant, à JULIEN GERVAIS, ou au Curé de la Paroisse.

VITAL DESROCHERS

ÉTÉ admis à la profession d'Arpenteur, au bureau du département des Terres de la Couronne, le 14 de décembre dernier. Le bureau du susdit Arpenteur est au No. 121, Rue ST. PAUL, Montréal; il pratiquera le dessin et l'architecture il se transportera à la campagne lorsqu'il en sera requis. Montréal, 17 Janvier.

AVIS. TOUTES personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu Lieutenant, John Richardson écrr. de l'Acadie, sont priées de les présenter immédiatement au sousigné, exécuteur testamentaire de la dite succession, et procureur de Madame Catherine Antoinette Herse Richardson. CHARLES S. RODIER, Avocat. Place Rodier.

AUX MACONS CANADIENS. ON recevra des Soumissions pour l'exécution de tous les ouvrages en MAÇONNERIE pour le blisice de l'Eglise de St. ANDREW, qui devra être dirigée près de Beaver-Hall. Les plans, les devis et les spécifications qui sont en français et en anglais, seront prêts à être examinés le ou après Vendredi, le 21 du courant, à midi, ou bureau de MM. TATE & SMITH, rue de l'Hôpital, les entrepreneurs sont priés d'y faire attention.—21 mars—di.

BANQUE DU PEUPLE. SAMEDI prochain, le 25 du courant, étant Fête d'Obligation, (L'ANNONCIATION) il ne se fera pas d'affaires ce jour là à cette Institution. Par Ordre B. H. LEMOINE, Caissier.

BANQUE D'EPARGNE. De la Cité et District de Montréal. L'AVIS est par le présent donné que l'ASSEMBLEE ANNUELLE et GENERALE aura lieu au bureau de la Banque, rue St. François Xavier, LUNDI, le 30 jour D'AVRIL prochain à MIDI, auquel temps, un état des affaires de la dite Banque sera soumis. Par Ordre JOHN COLLINS, Caissier.

BANQUE D'EPARGNE. De la Cité et du District de Montréal. SAMEDI prochain, le 25 du courant, étant Fête d'Obligation, (L'ANNONCIATION) il ne se fera pas d'affaires ce jour là à cette Institution. Par Ordre JOHN COLLINS, Caissier.

CHAPEAUX FRANCAIS. LES Soussignés ont bien l'honneur d'annoncer à leurs PRATIQUES et au PUBLIC en général, qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX DE SOIE. Reçus directement de PARIS, dans le mois de Janvier dernier. PRINX.—25s. A 30s. E. R. FABRE & CIE. Rue St. Vincent, No. 3. 23 mars 1848.

TAPISSERIES FRANCAISES. A VENDRE PAR E. R. FABRE & CIE. Rue St. Vincent, No. 3. 23 mars, 1848.—lum. LES personnes qui ont en leur possession des congés de milice et qui n'ont encore rien reçu du Gouvernement sont priées de les faire parvenir au Soussigné. Adressez, franc de port, coin des rues LAGAUCHETIERE et MONTCALM. J. DUFRESNE, N.P. 20 mars.

A LOUER OU A VENDRE. UNE FERME à des conditions faciles. S'adresser à M. GIROUARD, à St. Benoit.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL. PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs, W. Workman, Président, Francis Hincks, A. LaRoque, V. Président, H. Mulholland, John E. Mills, L. H. Holton, Jacob DeWitt, John Tuley, Joseph Bourret, Damasc Masson, P. Beaubien, Joseph Grenier, Nelson Davis, L. T. Drummond.

AVIS est par les présentes donné que cette Institution priera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts. Les DÉPÔTS sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirs des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jeudis ou Vendredis, où que le Bureau des Directeurs se réunissent régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque. JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, Rue St. François-Xavier, Montréal, 25 février, 1848.

BANQUE D'EPARGNE. DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL. EXTRAIT. MONTANT dû aux Dépositaires le 31 juillet 1847..... £49117 0 30 Novembre. Montant déposé depuis le 31 juillet à cette date.....£17850 7 1 do retiré do.....£34214 3 8 Augmentation depuis le 31 juillet.....£13636 3 5 Balance due aux Dépositaires ce jour.....£63053 12 2 Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caissier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, 30 Novembre 1847.

APPARTEMENTS DEMANDES. UN Monsieur Anglais désirant apprendre le français voudrait louer une ou deux chambres dans une famille Canadienne, avec ou sans la pension. S'adresser au Bureau de la REVUE CANADIENNE. 12 février, 1848. c o

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU CANADA. AVIS.—En conformité aux Règles et Réglements de la Société d'Agriculture du Bas-Canada. L'ASSEMBLEE GENERALE ANUELLE des Membres aura lieu Mardi prochain, le 21 du courant, à l'Hôtel DONOGANA, en cette cité, à DIX heures et demie A. M., afin d'élire des directeurs pour l'année courante, et pour autres affaires de la société. Par ordre, W. EVANS, Sect. S. A. B. C. Montréal, 16 mars 1848.

BOULANGER DEMANDE', UN BOULANGER trouvera de l'emploi constamment à commencer le 1er Mai prochain, au Village des Cèdres. S'adresser à WILLIAM WATERS, Bureau de la Poste, Village des Cèdres.

VITRES A VENDRE. LA COMPAGNIE de la MANUFACTURE de VERRE de l'OSTAWA, offre à vendre:—2,000 BOTTES de VITRE, De 71 sur 31 et de 33 sur 42 de diverses qualités. —Aussi,— VITRES de double épaisseur. PLATE GLACE, venant de cette manufacture, de qualité supérieure et égale au verre d'Allemagne. Les commandes pour toute quantité ou grandeur, de 33 à 42 et de toute épaisseur seront reçues et exécutées punctuellement. Les demandes doivent être adressées au Surintendant à VAUREUIL ou au Bureau de la Compagnie à Montréal, rue Ste. Thérèse. Bureau de la Compagnie, Montréal, 6 mars 1848.

BUREAUX A LOUER. DANS la rue SAINT-VINCENT, No. 15, UNE ou DEUX Chambres spacieuses à louer à bon marché.—S'adresser au bureau de la revue.—12 fév.

AUX ETUDIANTS. DEUX des Etudiants en Médecine qui désirent un pensionnaire en cette ville, traversant chez Mrs ST JOURN des voitures pour les conduire à leurs Cours matin et soir.

BANQUE DU PEUPLE. LES ACTIONNAIRES de cette Institution sont notifiés qu'un DIVIDENDE SEM-ANUEL, de TROIS par CENT (3) a été déclaré ce jour sur le Capital payé, payable le ou après le 1er MARS prochain. Par Ordre B. H. LEMOINE, Caissier.

BRASSERIE PIGEON. M. A. DORAY s'étant retiré de cet établissement, les affaires se font sous le nom de "PIGEON, SAUVAGEAU & CIE." NARCISSE PIGEON, A. & T. SAUVAGEAU. Montréal, 9 fév. 1848.

AVIS. BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST-LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE. MONTREAL, 29 Janvier 1848. LES propriétaires de parts dans le Capital de la Compagnie du Chemin de Fer du St-Laurent et de l'Atlantique, sont par ces présentes notifiés et requis de payer au Trésorier, au Bureau de la Compagnie, No. 13. Petite rue St Jacques, en cette ville, les 5mo et 6me VERSEMENTS de DEUX LIVRES, DIX CHELINS courant, par chaque part. Le 5me Versement, le ou avant le 1er jour d'AVRIL, et le 6me Versement, le ou avant le 1er jour de MAI prochain. Les personnes qui résident dans le District de St. François, pourront faire leurs paiements aux agents de la Banque de la Cité, à Sherbrooke ou à Stanstead, comme si leur co-viendrait le mieux pour la localité où elles résident. Par ordre THOMAS STEERS, Sec et Trésorier. 31 janv.

L. P. BOIVIN, IMPORTATEUR D'ARTICLES, JOUETS, BIJOUX, ET OBJETS DE FANTAISIE. INFORME respectueusement ses patrons et le public en général qu'il ouvrira ce splendide magasin coins des rues Notre-Dame et Saint-Vincent, presque vis-à-vis le Palais de Justice, JEUDI prochain le 23 du courant avec une collection de marchandises nouvelles et du dernier goût à laquelle il appelle l'attention du Public. Montréal, 21 déc. 1847.

LIBRAIRIE CANADIENNE. No. 3, Rue St. Vincent. LES soussignés ont l'honneur de rappeler à leurs nombreux pratiques; qu'ils se chargeront comme par le passé, des ordres qu'on voudra bien leur confier pour LIVRES, GRAVURES, CARTES GEOGRAPHIQUES, GLOBES, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, INSTRUMENTS DE MATHEMATIQUES ET DE TOUTES AUTRES MARCHANDISES FRANCAISES. Les commandes confiées à leurs soins, seront exécutées cette année par l'un des soussignés, dont le départ pour l'Europe, est fixé au 10 de Janvier prochain. Ils profitent de cette occasion pour inviter les personnes qui leur doivent de vouloir bien solder leur compte sous le plus court délai possible. E. R. FABRE et Cie. Montréal, 24 déc. 1847.

GRAMMAIRE FRANCAISE ELEMENTAIRE. SUIVIE d'une méthode d'analyse grammaticale raisonnée, à l'usage des Ecoles Chrétiennes, in 12 vo. relié, nouvelle édition, prix 10s. la douzaine, à vendre chez E. R. FABRE, et Cie. Rue St. Vincent, No. 3. 21 déc.

ROMUALD TRUDEAU, APOTHCIAIRE. No. 111, Rue St. Paul, Montréal. L'ON trouvera constamment chez le sus-signé, outre son assortiment complet de ramettes et parfumeries de curiosités suaves, et de tous les objets d'église en or et en argent, les médicaments précieux qui suivent: Pilules végétales de Morlan, de Cooper, de Brandré de Moffat & Co.,—Elixir Pulmonaire,—Baume de Béguisse,—Baume de cerisier sauvage de Wistar, Galesparrille de Turmahand,—Vernifuge de Winer,—Baume de Miel & Co.—21 fév.

A LOUER. UN PETIT POSSESSION AU 1ER MAL. Une partie de la MAISON, No. 165, sur la rue Notre Dame, formant un beau MAGASIN et un excellent logement. Un CLOS à BOIS sur la rue Beauvauvre, d'un arpent de front sur trois quarts d'arpent de profondeur, avec grande et petite porte sur la dite rue Beauvauvre. Pour les conditions s'adresser à Madame V. BARNON, No. 18, rue St. Antoine.—17 fév.

AVIS. LES affaires ci-devant conduites par JOHN YOUNG & BENJAMIN HOLMES sous les noms et raison de S. FRENCH, YOUNG & CO., seront continuées à l'avenir par les Soussignés sous le nom de (HOLMES, YOUNG & KNAPP. JOHN YOUNG, BENJAMIN HOLMES, JOSEPH KNAPP. Montréal, 1 fév. 1848.

PIANOS RÉPARÉS ET MIS D'ACCORD, ETC. LES Soussignés ayant pris des arrangements avec LES ouvriers de première classe des ateliers célèbres de Collard et Collard de Town et Paolce de Londres, est maintenant prêt à se charger de toutes espèces de réparations sur Piano-Forte, Harpe à pédales, Guitares, Violons, etc. R. EGAR, No. 6, Rue St. George derrière la rue Craig. Montréal, 18 janv.

BANQUE DU PEUPLE. AVIS. LES Actionnaires de cette Institution sont notifiés par les présentes, que l'Assemblée Générale Annuelle, aura lieu, à leur Bureau, Grande rue St. Jacques, LUNDI, le 6me jour de Mars prochain, à 3 heures P. M., ou conformément à la clause XVIII, de l'Acte d'Incorporation. Par ordre B. H. LE MOINE, Caissier. Montréal, 4 fév.

PLACES DE BANG A LOEUR. ON offre à louer une ou deux places de Banc avantageusement situées dans la nef de l'Eglise Paroissiale de cette ville, dans l'allée du centre, possession immédiate s'adresser au Bureau de la Revue Canadienne. 31 déc. 1847.

J. D. BERNARD a transporté son magasin de la rue des Commissaires à la rue St. Paul, No. 165, où les l de L. E. Beaudry.

ON DEMANDE. A U No. 13, Rue St. Antoine, UNE FILLE ROMAINE. Une Canadienne sera préférée.—15 fév.

A GRAND MARCHÉ. FONDS DE MAGASIN DE £12,000, vendre au No. 124, Rue Notre Dame. VIS-A-VIS L'EGLISE ANGLAISE. LES Soussignés informant respectueusement leurs nombreux pratiques et le public en général qu'ils ont commencé à vendre et veulent vendre sous un court délai leurs fonds de magasin. Ils ont fait une déduction de plus de 25 par cent sur le prix courant des marchandises déjà évaluées à très bas prix et importées directement par eux. Les fonds de leur magasin se composent d'un assortiment général de Marchandises de gout et d'épargne de la meilleure qualité et dans le meilleur ordre, parmi lesquelles se trouve leur importation de l'autonome composée des effets les mieux choisis et les plus nouveaux, tels que: Grand-Naples, Salins d'Espagne, Saillottes, Dantelles de fil et de soie, Fleurs Françaises, Plumes, Rubans, Mousseline de laine, Cachemires, Indiennes, Alpaga, Lustrés, Orléans, Mérinos Français, Parasolles, Coiffures, Valours de soie, Châles, Cachemires et Satins, Collets et Chemisettes, Pajamas, Plats pour mantoux et robes, Gants et Bas de tout genre, Patrons de robes de tout genre, Draps fins et superbes, Draps de Pilote, Casimires, Flanelles, Couvertures, Linges de table, Tapis, Bonnets de laine pour Dames, en quantité, Laine de Berlin et patrons, Chemises de laine, Calsons de laine, Dames, Cotton blanc et autres, Toiles d'Irlande, Toiles à drap, etc., etc., etc. N. B. Comme ce fonds de magasin doit être vendu sans réserve, il est important pour les marchands et les familles de venir le plus vite le visiter. Ils ne trouveront jamais une pareille occasion. Le tout pour argent comptant. BEAUDRY & FRERE. Montréal, 23 nov. 1847.

LES Soussignés Médecins et Chirurgiens, donnent avis qu'ils s'adresseront à la Législature Provinciale, dans la prochaine Session (ou dans la session suivante suivant les délais) pour demander le rappel d'acte passé dans la dernière session incorporant la Profession Médicale, etc., etc., et la substitution d'autres dispositions, principalement l'établissement d'un jury d'examinateurs à Québec et d'un autre à Montréal. B. H. CHARLEBOIS, W. DESCHAMBAULT, P. E. FICHAULT, C. A. REGNAULT, T. E. DODET D'ORSENNENS, E. TRUDEL, HECTOR FÉLIER, L. BOYER, J. L. LEPROHON, J. EMERY CODERRE, P. WILBRENNE, C. SABOURIN, J. WILSCAM. Montréal, 7 déc. 1847.

MAISON DE PENSION PAR Madame Veuve LEON GOSSELIN, No. 6, rue des Racollets. Une salle et une chambre à coucher vacantes.—24 janv.

A VENDRE A CE BUREAU LE DEUXIEME VOLUME DE L'ALBUM

Littéraire et Musical de la Revue, COMPRENANT LES 12 LIVRAISONS DE 1847. Ceux qui désirent se procurer ce volume feront bien de ne pas tarder.

CORPORATION DE MONTREAL.

BUREAU DU TRESORIER DE LA CITE, Hôtel-de-Ville, 16 aout 1847.

AVIS public est par le présent donné à tous ceux qui doivent à la Cité de Montréal, pour Cotisation, Corvée, Taxe sur leurs chevaux, ou autrement, de venir payer sans délai.

AVIS public est de plus donné que les livres des cotisations pour les Quartiers Ste. Anne et St. Antoine, pour l'année courante, sont préparés et sont prêts à être examinés par le public afin que ceux qui se croient lésés par les cotisations ou par les sommes chargées sur leurs propriétés, meubles ou immeubles, puissent faire application au Conseil de Ville pour telle diminution que les circonstances de leur application peuvent justifier; pourvu que telle application soit faite d'ici à trois semaines de cette date.

Ed. DEMERS, Trésorier de la Cité.

ECOLE.

Medecine et de Chirurgie.

LES lectures à cette école, incorporée, commenceront le 1er NOVEMBRE prochain, et finiront le DERNIER D'AVRIL. Les lectures, à l'avenir seront données en français, comme suit:

- L'Anatomie.....DR. BIBAUD.
Les Accouchements....." ARNOLDI.
La Pratique de la Médecine....." BADGLEY.
La Chirurgie....." MONKO.
La Matière méd. et la thérapeutique....." J.E. CODERRE.
La Chimie....." SUTHERLAND.
L'Institut de médecine ou physiologie....." PELTIER.
La médecine légale....." BOYER.
La Chimie médicale....." BADGLEY.
La Clinique Chirurgicale....." ARNOLDI.
N. B. Les élèves qui auront complété leurs cours cette école pourront avoir le degré de l'Université du Collège McGill d'après un arrangement fait entre ces deux institutions, et en prenant un "Annus Medicus," à ce collège.

Portrait de Jacques Cartier. La sollicitation de quelques citoyens, M. THOMAS HAMEL, artiste de Québec, s'est décidé à publier une lithographie du Portrait ci-dessus, si toutefois le public paraît disposé à l'encourager.

AVIS. TOUTES Personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu JOHN EASTON MILLS, Eueyer, en son vivant Banquier de Montréal, sont priées de les présenter pour être réglées, et celles qui doivent à la dite succession de payer sans délai le montant de leurs comptes, au bureau occupé ci-devant par le défunt rue St. François-Xavier.

WILLIAM LYMAN, Procureur de Mme Hannah Lyman Mills Montréal, 26 nov.

LE Soussigné, propriétaire du Fief Beaulac, dans la Seigneurie de Chambly Est, et autres propriétaires de la moitié Sud de la Seigneurie de Chambly Ouest, s'adresseront à la Législature à sa prochaine Session pour demander un Acte, afin de les autoriser à construire une ECLUSE (Dam) à travers la Rivière Richelieu, à la place ou près de la place appelée "la chute" au dessus du village du Canton de Chambly, ayant une Glissoire (Slide) ou un espace ouvert de la largeur au moins de 80 pieds, et de la hauteur qu'il sera déterminée.

VERNIS SUPERIEUR. POUR TUYAUX DE POELES. A vendre par M. PARKER & CIE. Pharmaciens, 103, rue Notre-Dame Vis-à-vis la rue St. Jean-Baptiste.

COMMANDES POUR LA FRANCE. LES soussignés expédieront le 24 de ce mois et tous les quinze jours durant l'hiver des COMMANDES pour Livres, Gravures, Cartes géographiques, Globes, Musique, Instruments de chirurgie, Instruments de mathématique et autres marchandises de manufacture française.

MARCHAND-TAILLEUR. LE Soussigné, reconnaissant de l'encouragement qu'il a reçu de ses nombreuses pratiques, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général qu'ayant reçu son assortiment d'automne et d'hiver, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier.

ALMANACH NAUTIQUE POUR 1848 ET 1849. Cet ouvrage vient d'être reçu et est à vendre par le soussigné.

LIVRES NOUVEAUX.

LE Soussigné vient de recevoir de Bruxelles, les ouvrages suivants: Œuvre de Victor Hugo, 8 vols. L'Amant de la Lune, par C. Paul de Kock, 12 vols. De l'Allemagne, par Mme de Staël, 3 vols. Une Fille du Régent, par A. Dumas, 3 vols. Les Quarante-Cinq, par do 4 vols. Louis XIV et son siècle, par do 5 vols. Mémoires d'un Médecin, par do 6 vols. De Paris à Cadix, par do 2 vols. Le Bâtard de Mauléon, par do 4 vols. L'Alchimiste, Drame, par do 1 vols. Christine, Drame, par do 1 vols. Les Deux Dames, par do 9 vols.
Vingt ans après, suite des Trois mousquetaires do 4 vols. Impression de voyage par do 4 vols. Théâtre d'Education par Mm de Genlis 4 vols. Valentine par Geo. Sand 2 vols. Simon par do 1 vol.
Les aventures de Saturnin Fichet ou la conspiration de la Rouairi par Frédéric Soulié.
Histoire populaire anecdotique et pittoresque de Napoléon et de la grande armée par Emile Marco de Saint-Hilaire.
Les bals masqués par Mme la comtesse Dash 1 vol.
Mademoiselle de La Tour du pin par do do 1 vol.
Voyage en Orient par A. de Lamartine, (Membre de l'Académie Française) Rose et Blanche.
Pauline par Geo. Sand.
Jacques par do.
Peccenine par do.
Un Roman en voyage par X. B. Saintine.
Antoine par do do.
Le lis dans la vallée par H. de Balzac.
Histoire d'Olivier d'Humel par Frédéric Soulié.
Le médecin de campagne par M. de Balzac.
Histoire de la Grandeur et de la Décadence de Cécier Birotteau par M. de Balzac.
La Tache de Sang par le vicomte d'Arincourt.
Le Procureur du Roi par Jules A. David.
La Cousine Bette par H. de Balzac.
JOHN MCCOY, 9, Grande rue St. Jacques. Montréal, 27 janv.

LIVRES NOUVEAUX.

LE Soussigné vient de recevoir de Paris les ouvrages suivants, dont plusieurs sont classés en romans.
Romans de Voltaire 1 vol.
Contes, Satires, Epîtres, Poésies diverses, Odes, Stances, Poésies mêlées, Traductions, et Imitations, par Voltaire 1 vol.
Théâtre de Voltaire, 1 vol.
La Henriade, poème en dix chants par Voltaire, volume.
Siècle de Louis XIV par Voltaire.
Oraisons funèbres de Bossuet.
Discours sur l'Histoire Universelle par Bossuet.
Théâtre de J. Racine.
Corinne, ou l'Italie, par Madame de Staël.
De l'Allemagne par do do.
Esprit des Lois par Montesquieu.
Grandeur et Décadence des Romains par Montesquieu.
Œuvres de Molière.
de Boileau.
Sermons et morceaux choisis de Massillon, précédés de son Eloge.
Lettres de Madame de Sévigné.
Gil Blas par Lesage.
Œuvres de J. Racine.
do Rabelais, 9 vols.
Le Plutarque France 4 vols.
XIV, X, XVI Siècles.
JOHN MCCOY, 9, Grande rue St. Jacques. Montréal, 27 janv.

LIVRES FRANCAIS.

LES ouvrages français suivants viennent d'être reçus et sont à vendre par le soussigné Grande Rue St. Jacques.
Arthur, par Eugène Sue. 4 vols. 8s.
Deux Histoires 1772-1840. 1.—Aventures D'Hercule Hardi. 2.—Le Colonel De Surville par E. Sue, 2 vols. 4s.
La Vie de Kat.—Ven Roman Maritime, par E. Sue 3 vols. 6s.
Deyletor Arabian Gudolphin, Kardiki par do 1 vol. 2s.
Plik et Plok par do 2s.
Le Morne-au-Diable, par do 2 vols. 4s.
Thérèse Dunoyer, par do 2 vols. 4s.
Les Mystères de Paris, par do 10 vols. 20s.
L'atréaumont, par do 2 vols. 4s.
Jean Cavalier ou Les Fanatiques des Cévennes, par E. Sue, 4 vols. 8s.
La Concaratcha, par do 2 vols 4s.
Périodes de la Littérature et des arts, par H. C. Guilhe.
Leçons de Philosophie Intellectuelle et Morale, par do Paul et Virginie, par J. A. Bernardin de St.-Pierre 3 vols.
JOHN MCCOY, 17 déc.

Annuaire, Albums, Souvenirs, Diaries ET OUVRAGES ANGLAIS POUR 1848.

LE soussigné vient de recevoir son assortiment de SOUVENIRS, ANNUAIRES, ALBUMS et autres ouvrages anglais pour 1848, parmi lesquels sont les suivants:
Heath's Keepsake for 1848—Edited by the Countess of Blessington, with beautifully finished Engravings.
Book of Beauty; or Regal Gallery for 1848—with beautifully finished Engravings, from drawings by the first artist—Edited by the Countess of Blessington.
Fisher's Drawing Room Scrap-Book for 1848, with numerous engravings—Edited by the Hon. Mrs. Norton.
Golden Annual for 1848.
Marshall's Gentlemen's Pocket Book for 1848.
Wreath, or Ladies Complete Pocket Book, for 1848.
Poole's Gentlemen's Pocket Book.
Gentlemen's Pocket Diary.
La Belle Assemblée, or Ladies' Diary.
Illuminated Pocket Book.
Pictorial Pocket Book for 1848.
Fulcher's Ladies Memorandum Book and Poetical Miscellany, for 1848.
Peacocks Historical Almanack, for 1848.
Ainsi qu'un grand nombre d'autres ouvrages convenables pour des Cadeaux de Noel et du jour de l'an.
JOHN MCCOY, No. 9 Grande Rue St. Jacques. 24 déc.

ALMANACH NAUTIQUE POUR 1848 ET 1849. Cet ouvrage vient d'être reçu et est à vendre par le soussigné. JOHN MCCOY, 24 déc.

LIGNE DE DILIGENCE



VILLAGE D'INDUSTRIE ET DE MONTREAL.

LE Soussigné informe le public qu'il vient d'établir une Ligne de Diligences entre le VILLAGE D'INDUSTRIE et MONTREAL, en passant par le Village de PASSOMPTION. Les voitures seront confortables, les chevaux excellents, et il espère que de toutes manières les voyageurs seront satisfaits. Les diligences partiront de MONTREAL tous les MARDIS et VENDREDIS à 3 heures. P. M. du VILLAGE D'INDUSTRIE tous les LUNDIS et JEUDIS à 7 heures, A. M. Pour autres informations s'adresser à HOTEL QUEBEC, à M. BREAU, à PASSOMPTION chez Mds MERCIER et au propriétaire au village d'Industrie. JOSEPH DESCHAMPS, Village, d'Industrie, 21 janv. 1m

A LOUER. UN VERGER complanté d'arbres fruitiers, pommiers, poiriers, ainsi qu'un JARDIN avec une petite MAISON pour le Jardinier, situé sur le Côteau St Louis, faubourg St. Antoine, voisin de Jos. Donegani, écr. possession donnée immédiatement. S'adresser à L. DE LAGRAVE, Rue Craig, ou à C. A. BRAULT, N. P. No. 3, faubourg St.

MOULANGES FRANCAISES.

LE Soussigné ayant été nommé agent par une maison de l'Havre pour la vente de MEULES de Moulins confectionnées en France et faites au goût du pays, prévient les Messieurs qui désirent en avoir qu'ils peuvent s'adresser à lui. Chaque meule est composée de 5 à 6 morceaux et de la grandeur de 41 pieds anglais elle peuvent venir aussi de toutes autres dimensions. Pour renseignements s'adresser chez messrs. E. & V. HUDON, Rue St. Paul. LOUIS DE LAGRAVE, 21 janv.

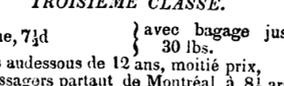


COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE MONTREAL A LACHINE.

TRANSPORTERA jusqu'à nouvel avis, les PASSAGERS (excepté le Dimanche) entre MONTREAL ET LACHINE, A commencer de JEUDI le 25 Novembre, comme suit: De Montréal 8 1/2 heures, A. M. De Lachine, 9 1/2 heures, A. M. 11 1/2 heures, A. M. 12 1/2 heures, P. M. 3 1/2 heures, P. M. 4 heures, P. M.

PRIX: PREMIERE CLASSE. A Lachine, 1s. 10 1/2 d } avec bagage jusqu'à do revenir le } 60 lbs. même jour, 2s. 6d. DEUXIEME CLASSE. A Lachine, 1s. 3d. Do. do et revenir le } Do. même jour, 1s. 10 1/2 d } Do. TROISIEME CLASSE. A Lachine, 7 1/2 d } avec bagage jusqu'à do } 30 lbs. Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix, Les passagers partant de Montréal à 8 1/2 arriveront pour les Bateaux de Beauharnais et de l'Ortawia, et ceux qui partiront de Montréal à 11 1/2 arriveront pour les Bateaux du Haut-Canada. Montréal, 26 nov. 1847.

DILIGENCE ENTRE MONTREAL ET QUEBEC.



TRAJET EN DEUX JOURS. LE public est respectueusement informé que les soussignés ont établi une LIGNE DE DILIGENCE qui laissera MONTREAL ET QUEBEC TOUS LES JOURS (excepté les Dimanches). Elle partira de l'Hotel LEBLANC, à Montréal, Place de la Douane. Le plus grand soin a été donné au choix de conducteurs soigneux et polis, et les Diligences sont très confortables. Les passagers qui les honoreront de leur patronage, seront traités avec le plus grand soin. La Diligence s'arrêtera aux Trois-Rivières, à l'Hotel BERNARD et à l'Hotel de M. Ostron. Le bureau de la Diligence sera tenu à l'Hotel LEBLANC, Place de la Douane, Montréal, où il y aura des extras à toute heure. Tout bagage extra doit être laissé au bureau de la Diligence, le soir, où on y portera le plus grande attention. W. ROBINSON, Propriétaires, T. & T. LECOMTE, } Montréal. S. HOUGH, Propriétaire, } Québec. Agent à Montréal, G. LEBLANC. Agent aux Trois-Rivières, O. GOUIN. 3 déc.

MAGASIN DE MODES. ETABLISSEMENT PARISIEN.

MADAME RELIEU a l'honneur d'informer les Dames de Montréal, qu'elle vient d'ouvrir son établissement de modes AU NO. 157, RUE NOTRE-DAME. On trouvera chez elle, un grand assortiment d'OBJETS DE MODES, FLEURS FRANCAISES, CHAPEAUX, BONNETS, ORNEMENTS POUR CHEVEUX &c. &c., d'après les dernières modes de Londres et de Paris, Habillements et ouvrages faits sur commande. nov. 1847.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE. DE MONTREAL.

AVIS est donné à tous les membres qui ont obtenu des prix aux différentes exhibitions qui ont eu lieu pendant l'été, que le montant du prix auquel ils ont droit leur sera payé en s'adressant à JOHN FORTINGHAM. Ceux des membres de la Société qui n'ont pas encore payé leur souscription annuelle, sont priés de le faire sans délai, et tous ceux qui ont des comptes contre la société sont priés de les présenter. S. JONES LYMAN, Secrétaire cor. 20 nov.

A VENDRE UN emplacement avantageusement situé, Rue Ste. Elisabeth, pour bâtir deux maisons.

Une maison à louer dans la même rue, pour les conditions s'adresser à Mr. CHARLES GAREAU, Tailleur, Rue St. Gabriel, No. 17 17. août, 1847.

MAGASIN DE marchandises Stches.

ROBERT FORESTER a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN sur la rue Notre Dame No. 103, coin de la rue St. Jean-Baptiste, là où il offre à vendre un assortiment de Marchandises Stches qui seront vendus à des prix très réduits parmi lesquels se trouvent les articles suivants: Drap superfine de toutes couleurs, Drap Castor, Drap pilot, Flaid de toute sorte, Cobourg, Orléans, Mérimo, Alpacat, Etoffe Casimire, Couverte, Mousseline de laine, Cashmire, Flanelle, Indienne Gumthane, Toile fine, Velours de soie, Rubans de toute sorte, Bas de toute grandeur, Collet our Dame et Monsieur, Satin, coton de toute sorte et un assortiment général de châles &c. &c. Montréal, 2 nov. 1847.

AVIS PUBLIC.

LE Soussigné, Exécuteur Testamentaire de feu Dame Marguerite Rousseau, en son vivant de Montréal, veuve de feu J. Bte. DeLorimier, écr., requiert par les présentes tous ceux qui peuvent avoir à la Succession de la dite Dame DeLorimier, de lui payer sans délai le montant de leurs dettes respectives, et ceux qui ont des réclamations contre la dite Succession, sont priés de les lui présenter immédiatement. P. Jos. LACROIX, Montréal, 14 déc. 1847.

aines de Berlin.

MADAME WALTON a l'honneur d'offrir ses remerciements sincères au public, pour l'encouragement libéral qu'elle en a reçu depuis qu'elle a ouvert son établissement de LAINES DE BERLIN, et elle annonce qu'elle vient d'ouvrir son importation par les derniers vaisseaux. On la trouvera le plus splendide qu'il y ait jamais eu dans la Province, contenant des paquets de toutes couleurs et de toutes les nuances et en même temps d'une qualité suprême. SON FONDS est en vue à partir d'aujourd'hui. 23 nov. 1847.

RÉCEMENT reçus et à vendre par les soussignés les articles suivants, à 10 POUR CENT meilleur marché que partout ailleurs: 100 milles Cigares, Principis "Justo Sanz" 150 do do Havane de meilleur choix 900 boîtes Cigares ordinaires, 100 par boîte 75 do Tabac Cavendish 16 200 do Honey Dew 5 50 do do de livre 15 Hay heads tabac en feuille Virginie 50 boîtes de Pipes

Une grande variété de Tabatières, Boîtes à tabac, Pipes de goût, Tabac fin en papier et autre propre pour un magasin de détails. Un grand nombre d'articles trop long à détailler. L. LYONS & CIE, 29 oct.

AVIS.

LE MONSIEUR qui dans la matinée du 30 novembre dernier, est occasion d'entrer dans le Bureau du Trésorier de la Cité et qui là et alors échange ses "VIEUX" GANTS DE PELLETERIE pour une paire NEUVE appartenant au Trésorier, obligé infiniment ce dernier en revenant une seconde fois faire un nouvel échange. Hôtel de ville, Montréal, 7 déc. 1847.

Corporation de Montreal.

A CEUX QUI DOIVENT A LA CITE POUR COTISATIONS, TAXES, ETC. COMME un grand nombre d'individus sont sous l'impression erronée que des collecteurs doivent passer chez eux pour collecter ce qu'ils peuvent devoir pour Cotisations Taxes, &c. AVIS est par le présent donné à ceux qui doivent qu'ils aient à se rendre au Bureau du Trésorier de la Cité, POUR PAYER IMMEDIATEMENT le montant de ce qu'ils doivent respectivement de la manière requise par la loi; Et à défaut par eux de se conformer à cet avertissement, ils sont avertis que des ordres stricts ont été donnés au Soussigné par le Conseil de poursuivre indistinctement tous ceux qui doivent. Par ordre, E. DEMERS, Trésorier de la Cité, Bureau du Trésorier de la Cité, 17 déc. 1847.

EPICERIES, VINS, THE, &c. Nouvel Etablissement No. 31, Grande rue St. Jacques à côté de l'Eglise Wesleyenne.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux habitants de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert à l'endroit indiqué leur ETABLISSEMENT D'EPICERIES et qu'ils ont en main un fond choisi avec soin de provisions et articles français tels que THE, CAFÉS, SUCRES, EPICERIES, SAUCES, MARINADES, NOUVEAUX FRUITS, etc. etc. AINSI: Un assortiment choisi de VINS et LIQUEURS, PORTER de Londres et de Dublin, ALES d'Edimbourg et de Montréal, etc. Les effets ci-dessus ayant été récemment achetés et à bas prix pour argent comptant, ils sont garantis comme frais et nouveaux et seront vendus pour un petit profit. Cafés rôti et moulu chaque jour. Arrivés aujourd'hui du RAISIN FRAIS, PRUNES, PRUNEAUX en barils et en caisses etc. etc. MACFARLANE & ALLAN, 23 nov.

EDITIONS CANADIENNE DES LIVRES D'ECOLES NATIONALES.

LES Soussignés en publiant les cinquièmes éditions des Livres d'Écoles Nationales, ont l'honneur d'offrir leurs remerciements pour le patronage libéral que toutes les classes de la société ont bien voulu accorder à leurs publications. La rapidité avec laquelle les quatre éditions précédentes ont disparu, prouve de la manière la plus satisfaisante et la plus évidente que les Éditions n'ont pas mal calculé quand ils se sont reposés avec le plus grande confiance sur la valeur intrinsèque de ces livres pour gagner le patronage et la faveur des habitants de l'Amérique Anglaise du Nord. Le feu estimable Gouverneur-Général donna l'influence de son autorité à ce son nom à la publication des séries de Livres d'Écoles Nationales et elle a depuis été approuvée par les Evêques de l'Eglise Catholique Romaine, par plusieurs membres influents de l'Eglise d'Angleterre, par le Synode de l'Eglise Presbytérienne du Canada, en liaison avec l'Eglise d'Écosse, par les ministres liés avec le Free Church, les Eglises Méthodistes, Baptistes, Congrégationnelles et autres, par le Bureau de l'Éducation pour le Canada Ouest, par les Conseils Municipaux de plusieurs Districts par un grand nombre d'Instituteurs, par les Surintendants en-chef de l'Éducation pour le Canada Est et Ouest et autant que les soussignés ont pu savoir par les Surintendants de tous les Districts et Townships, dans les deux sections de la Province; et ces ouvrages ont été proclamés de la manière la plus emphatique, par La Revue d'Edimbourg, être les meilleurs livres du genre publiés en langue anglaise. La série consiste dans les ouvrages suivants, qui sont tous imprimés sur bon papier fort, avec de beaux caractères et reliés fortement en coton. Général Lesson, on a large sheet, to be hung up in Schools. 2d. A. B. C. and Figures, on Large Sheet, to be hung up in Schools. 2d. The First Book of Lessons. 2d. The Second Book of Lessons. 7 1/2d. Sequel to the Second Book of Lessons, now first introduced into the Canadian series of reprints. 9d. The Third Book of Lessons. 1s. 6d. The Fourth Book of Lessons. 1s. 10d. Lessons on the Truth of Christianity, being an Appendix to the Fourth Book. 1s. The First Book of Arithmetic. 10d. Key to ditto. 10d. Elements of Geometry. 10d. An English Grammar. 9d. Key to ditto. 4d. A Treatise on Book-keeping. 1s. 2d. Key to ditto. 1s. 2d. A Treatise on Mensuration. 1s. 8d. Appendix to the Mensuration, for the use of Teachers. 1s. 3d. An Introduction to Geography, Ancient, Modern, and Sacred, with an Outline of Ancient History, by Professor Sullivan, sixth edition, with numerous Maps and Illustrations not first introduced. 1s. 3d. Large Outlined Maps for School Rooms, America, Europe, Asia, Africa, Eastern and Western Hemispheres, Canada and Palestine. Price 7s. 6d each. A Map of Canada and the Lower Provinces, mounted; 10s. Ces livres forment un système complet d'Éducation et ceux qui ont puisé leurs connaissances, peuvent être considérés comme parfaitement qualifiés pour entrer dans les travaux de la vie active; ceux-là ont acquis un fond de science élémentaire, qui suffira amplement pour leur permettre de suivre avec facilité et profit l'étude importante des sciences humaines. Les éditions présentes ont été révisées avec soin et les erreurs typographiques qui existaient dans les éditions précédentes ont été corrigées. (On fera une réduction à prix très libérale au commerce, aux marchands de campagne et aux Instituteurs. LIVRES D'ECOLES UTILES. The Canadian Primer. Mason's Primer. First and Second Reading Books. Mavor's Spelling Book. Webster's Spelling Book. The English Reader, by Murray. An Abridgement of English Grammar, by Murray; Murray's Large Grammar. The high price, at which former editions were sold, alone prevented this standard English School Book from coming into general use. The publisher having procured Stereotype plates, are enabled to offer it, strongly half bound, at 1s 3d, a price which, considering the style of which it is produced and the fact of its extending in nearly 350 pages, it will be allowed is remarkably cheap. Wolkingham's System of Arithmetic, new edition; 1s. 6d. The best part of the popularity of this School Book is to be found in the extensive sale which it has met with for many years past. It is now retailed at 1s 6d, substantially bound, or 1s 3d half-bound. The Shorter Catechism. 14d. The Shorter Catechism, with proofs. 2 1-2d. A Catechism of Universal History from the earliest ages to the year 1841, specially designed for the use of Schools in British America. 7 1-2d. A Catechism of the History of England, 7 1-2d. The History of England, from the earliest period to the succession of Her present Majesty, Victoria, 7 1-2d. History of Canada, for the use of Schools and Families, by J. Roy—1847—price 2s. 6d. An abridgement of English Grammar, by Lindley Murray. 7 1-2. A Catechism of Geography. 7 1-2d. Dictionary of the English Language, Johnston's with Walker's pronunciations. It contains also a vocabulary of Greek, Latin, and Scripture proper names, a list of Americanisms, Gallicisms, and other words to be avoided in speaking or writing, and Hulton and Knight's pronunciation of certain Scripture names, full bound. 6s. ARMOUR AND RAMSAY'S CANADIAN SCHOOL ATLAS containing the following Maps, finely coloured; The Western Hemisphere; North America; South America; The Eastern Hemisphere; America; Europe; Asia; Africa; British Possessions in The United States; America. The whole substantially bound in linen price only 4s. 6d. The Atlas may be used along with the Canon of Geography, or with Ewing's Goldsmith's world's or a-3 other good Text Book. The Canadian School Geography, by Thomas Ewing; author of Principles of Education, Rhetorical Exercises, the English Learner, a system of Geography and Astronomy, and a New General Atlas. 1s. in cloth 7 1-2d. in stiff cover. ARMOUR & RAMSAY

PORTRAITS AU DAGUERRETYPE.

M. M. DESNOYERS a l'honneur d'informer le public de Montréal qu'il a ouvert ses CHAMBRES DE DAGUERRETYPE au No. 130, Rue Notre Dame, où il se propose d'exercer son art. M. D. peut prendre des portraits d'enfants à tout âge. Il se transportera aussi à la résidence de ceux qui le désireront. Ceux qui voudraient conserver les traits d'un parent ou ami décédé peuvent le faire en s'adressant à M. D. le plus tôt possible après la mort. N. B.—M. D. enseigne l'art du Daguerretype en douze leçons et a un appareil à vendre. Ses prix sont très réduits. Entrée par la porte cochère. 23 nov.